

Souffrances sociales, extrémismes, radicalisations, violences, République en danger...Et après ?

LE CAMP DES MILLES OUVRE GRATUITEMENT SES PORTES AUX CITOYENS.

Pour proposer le recul de l'histoire et des sciences sociales

Quelle que soit l'appréciation que chaque citoyen peut librement porter sur les positions des acteurs sociaux et institutionnels aujourd'hui et sur les progrès sociaux qui peuvent en résulter, notre pays connaît actuellement un engrenage dangereux pour la démocratie.

L'expérience historique peut alors nourrir une prise de recul bien nécessaire.

La Fondation du Camp des Milles a pour mission fondamentale de porter une « mémoire référence pour aujourd'hui ». Ses analyses et clés de compréhension peuvent aider à décrypter les étapes d'engrenages connus historiquement et dangereux pour les droits et libertés démocratiques : crises économiques, morales, politiques, institutionnelles, souffrances sociales, pertes de repères, insultes et menaces, rejet des élites, atteintes aux biens puis aux personnes, instrumentalisations et provocations, violences immaîtrisables, institutions démocratiques ébranlées..., sont autant d'éléments qui, dans l'Histoire, ont pu finalement conduire au pire. C'est pour contribuer à éviter ce risque majeur que le Site-mémorial du Camp des Milles a été créé.

Selon l'indice d'Analyse et d'Alerte Républicaine et Démocratique (AARD) élaboré par la Fondation du Camp des Milles, et s'appuyant sur l'approche pluridisciplinaire innovante développée dans le volet d'éducation citoyenne du Site-mémorial, le risque de basculement vers un pouvoir autoritaire a été multiplié par 3,5 en France depuis 1990, créant aujourd'hui un contexte à risques particuliers, pouvant transformer des revendications sociales légitimes en étincelles aux conséquences imprévisibles.

Afin d'apporter ce recul de l'histoire et des sciences de l'homme, dans une situation dangereuse pour la démocratie et la paix civile, le Site-mémorial du Camp des Milles ouvre ses portes au public gratuitement, du samedi 8 au lundi 10 décembre.

Un acte tourné vers les citoyens, et coïncidant avec le 70e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Celui-ci sera marqué le 13 décembre, au Camp des Milles, par une exposition et une conférence-débat organisées en commun avec le Parlement européen.

Contacts presse

DINESH TEELUCK dinesh.teeluck@campdesmilles.org +33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11 **SÉVERINE CANTINI**

severine.cantini@campdesmilles.org +33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

campdesmilles.org |



FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :

TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE » SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG



A PROPOS DU SITE-MÉMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.
- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.
- Le Volet réflexif présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Education nationale de l'Intérieur, de la Défense, de la Justice, des Sports, de la Politique de la Ville, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.